



Numéro d'établissement d'enseignement privé Fédéral : 7009/9878 

Numéro d'établissement d'enseignement privé Prov. : 00-102532 

Le **COLLÈGE DE NATUROPATHIE DU QUÉBEC À MONTRÉAL** est un établissement d'enseignement privé qui offre la possibilité d'acquérir une formation à distance de 1000 heures académiques fermes, supervisée à l'équivalence d'un programme universitaire répondant aux normes en vigueur du **Canadian Council of Naturopathic Examiners (CCNE)** et du **Conseil des Examineurs en Naturopathie du Québec**.

### PRÉ-REQUIS POUR L'INSCRIPTION

L'étudiant doit avoir 18 ans et plus. Aucun pré-requis académique est exigé pour s'inscrire. Pour être admis l'étudiant doit faire valider son formulaire d'inscription par un commissaire autorisé. Pour être admis l'étudiant doit annexer une photo récente au formulaire d'inscription.

### LES EXIGENCES POUR L'OBTENTION D'UN DIPLÔME EN NATUROPATHIE (n.d.)

Le Collège de Naturopathie du Québec à Montréal remet un diplôme au titre de « naturopathe (n.d.) » lorsque les conditions suivantes sont remplies : L'étudiant doit avoir complété tous les modules doivent être complétés à l'intérieur de 8 semaines. L'étudiant doit se présenter à Montréal pour écrire l'examen de chaque programme. L'étudiant doit terminer tous les travaux et les recherches exigées du programme, doit réussir tous les examens finaux de chaque volet (N.B. : tous les examens sont écrits en personne au CNQM) et il doit acquitter entièrement tous les frais relatifs à la formation.

### EXCEPTION

Seuls les candidats démontrant une preuve de leur expérience académique ou de travail pertinent à la profession peuvent obtenir une équivalence pour certains cours ou pour le certificat naturopathe (n.d.). Chaque dossier sera évalué par le comité d'évaluation qui jugera de la pertinence de la requête pour rendre sa décision. Au besoin, l'étudiant pourrait devoir passer un examen pratique et théorique afin de prouver et de confirmer sa demande d'équivalence.

### DROIT DE PRATIQUE AVANT LA REMISE DU DIPLÔME

Il est possible, par une entente conditionnelle intitulée (Annexe II) et avec l'accord des responsables de l'enseignement et de la direction du CNQM, que l'étudiant puisse pratiquer la naturopathie à partir de sa clinique. La demande sera évaluée par le comité d'évaluation qui jugera de la pertinence de la requête pour rendre sa décision. Les étudiants du CNQM, auront la possibilité d'être licenciés à titre de naturopathe (n.d.) par la CPMDQ. Ainsi, ils pourront bénéficier des nombreux avantages économiques, sociaux et moraux de la centrale comme par exemple, émettre des reçus pour les traitements donnés à ses patients qui seront remboursés par les compagnies d'assurance à travers le Canada.

### MODE DE VERSEMENTS POUR LES FRAIS DE COURS

Le paiement est exigé avant l'expédition postale de chaque module. Le coût par module est de \$343.75 et le coût total de la formation est de \$7231.25. Pour les résidents du Canada seulement, les frais de poste, les frais d'interurbain, les modules et le livre « Tortora Grabowski, les principes d'anatomie, physiologie » sont inclus dans le coût de la formation. Veuillez noter que certaines institutions bancaires partenaires peuvent possiblement vous offrir différentes formes d'aide financière selon votre situation. En février de chaque année un reçu pour le crédit d'impôt est émis par l'établissement d'enseignement privé pour les sommes déboursées par l'étudiant.

### AUTRES RENSEIGNEMENTS

La formation du naturopathe certifié (n.d.) est de 1000 heures académiques fermes comprenant divers travaux et recherches obligatoires. Les sujets enseignés sont l'anatomie/physiologie principalement des viscères, la pathologie, la nutrition, la phytothérapie et l'étude des signes et des symptômes.

87(B) boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (QC) H9B 2J5  
Téléphone : (514) 990-6658 / (800) 624-6627 Télécopieur (514) 822-0881

## CURSUS ACADÉMIQUE - CERTIFICAT (n.d.)

### ANATOMIE/PHYSIOLGIE (250 HEURES)

#NDCAP001-CARD - Système cardiovasculaire  
#NDCAP001-RESP - Système respiratoire  
#NDCAP001-DIGE - Système digestif  
#NDCAP001-LYMP - Système lymphatique  
#NDCAP001-URIN - Système urinaire  
#NDCAP001-NERV - Système nerveux  
#NDCAP001-ENDO - Système endocrinien  
#NDCAP001-SQUE - Système squelettique

### PATHOLOGIES (250 HEURES)

#NDCPAT001 - Système cardiovasculaire  
#NDCPAT001 - Système respiratoire  
#NDCPAT001 - Système digestif  
#NDCPAT001 - Système lymphatique  
#NDCPAT001 - Système urinaire  
#NDCPAT001 - Système nerveux  
#NDCPAT001 - Système endocrinien  
#NDCPAT001 - Système squelettique

### MODULE NUTRITION – (150 HEURES)

Les nutriments essentiels, la qualité des aliments, les suppléments et vitamines, les boissons, les bases d'une alimentation équilibrée, l'action physiologique, les combinaisons alimentaires, l'étude des différents types de régimes, l'étude des différents groupes de personnes en fonction de leur nutrition et les liens diathésiques.

### PHYTOTHÉRAPIE – (150 HEURES)

Études de différentes plantes principales utilisées dans le monde pour leurs vertus médicinales, leur habitat, leurs principaux effets et leurs usages traditionnels pour différentes pathologies.

### ÉTUDE DES SIGNES ET SYMPTÔME – (100 HEURES)

### TRAVAUX ET RECHERCHES – (100 HEURES)

1. Aspect légal des pratiques de la médecine douce au Québec
2. La gestion des renseignements personnels et confidentiels du dossier client
3. Thèse sur une pathologie de votre choix
4. La rencontre et l'interrogation du patient, la constitution du dossier, les conseils et les recommandations pour le traitement.

